

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 10 juin **2015** à 18 h 30,  
sur convocation de Patrice GAUSSERAND, Président.

**Présents** : Christian PERO, Martine SOUQUET, Monique GUILLE, Michel HOSPITALIER, Lahcène BAAZIZ, Ghislaine PEDOUSSAUT, Michèle LESOURD, Mickaele BOTT, Bernard DOAT, Michèle RIEUX.

**Excusés** : Patrice GAUSSERAND, Marie-Christine BOUTONNET, Danièle CONDO, Josette MONTEIL, Pascal VEAUTE donne pouvoir à Bernard DOAT, Claude SEGUIER donne pouvoir à Michelle RIEUX

**Absents** : Fanny NELATON

**ORDRE DU JOUR**

- Validation du compte rendu du 12 mai 2015
- Aides financières
- Délibération modificative budget CCAS
- Consultation des banques pour renouvellement de la ligne de trésorerie (information) Point sur les prélèvements automatiques.

Madame Pédoussaut rappelle que par courrier elle a demandé avec Madame Lesourd l'ajout d'une question à l'ordre du jour : le suivi des impayés du SAAD et la fourniture de la liste non nominative des impayés des bénéficiaires de l'APA.

Monsieur le président rappelle que les délais de transmission de l'ordre du jour étaient trop courts pour l'ajout de cette question.

Madame Pédoussaut demande qu'elle soit examinée lors d'un prochain Conseil.

Monsieur le président accepte et valide la date du prochain conseil au 30 juin.

**Validation du compte rendu du 12 mai**

**Unanimité**

**Aides financières**

15 demandes ont été étudiées.

11 demandes ont été accordées pour un montant de 1975€. 950 € en secours et 1025€ de tickets eau

4 demandes ont été rejetées.

1 demande a été ajournée

Depuis le début de l'année 2015, les aides attribuées s'élèvent à 6702.84 € en secours divers dont 6480 € en tickets « eau » il reste donc pour la fin de l'année **520 € en tickets eau.**

**Délibération modificative budget CCAS**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

**VOTE** l'autorisation spéciale suivante :

Vous voudrez bien prendre une décision modificative prévoyant une réduction de 1600 €.

Imputation	Libellés	Dépenses
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
60632	Fourniture de petits équipements.	1600
022	Dépenses imprévues	- 1600
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>

## Point sur l'Attribution de logements

Les demandes de logements pour nos résidences habitat service étudiées lors de la séance précédente ont été attribuées.

## Information Consultation des banques pour renouvellement de la ligne de trésorerie.

● Information Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Gaillac dispose actuellement d'une ligne de trésorerie de 180 000 € pour un cout de 4000€ / an qui arrive prochainement à terme. Cette ligne de trésorerie représente l'avance de deux mois de salaire et fonctionnement. En effet les diverses caisses chargées du paiement d'une partie des heures des aides à domicile payent à 2 ou 3 mois voire plus pour certaine. La consultation des banques est à lancer.

## Point sur les prélèvements automatiques

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le nombre d'autorisation de prélèvement automatique augmente Février 148, mars 152, avril 160. En mai suite à des départs, des décès et des hospitalisations le nombre de prélèvement est passé de 160 à 155.

## Aides financières

Secours Financiers

15 demandes ont été étudiées.

11 demandes ont été accordées pour un montant de 1975€. 950 € en secours et 1025€ de tickets eau

4 demandes ont été rejetées.

Depuis le début de l'année 2015, les aides attribuées s'élèvent à 4727.84 € en secours divers dont 5455 € en tickets « eau » il reste donc pour la fin de l'année 1545 € en tickets eau.

## Question diverses

- Monsieur le Président rappelle qu'un rapport d'étape sur l'ABS est présenté le samedi 13 juin à l'Imagin Cinéma de 9h à 12h30. Cette réunion est publique et nous espérons la participation des usagers.

Monsieur Doat évoque un gros travail d'expertise des instances nationales du secours catholique sur les locaux occupés dans les localités. Ces études vont faire l'objet d'un apport aux communes concernées. D'ores et déjà M DOAT explique que pour ses locaux il ne demande pas d'aménagement.

**Le Président lève la séance à 20h15 et invite l'assemblée au verre de l'amitié  
Le prochain conseil aura lieu le mardi 7 juillet à 18h30 salle des commissions**

**Christian PERO  
Vice-Président du CCAS**